



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Importance de la collecte de données sur le rendement

Nous vous remercions d’avoir pris le temps de remplir ce rapport. Le soutien fourni par le Programme des chaires de recherche du Canada est un investissement de fonds publics. Les responsabilités du programme en matière de reddition de comptes sur l’utilisation des bourses comprennent la présentation de rapports au gouvernement du Canada et à ses parties prenantes, y compris les Canadiennes et Canadiens, sur les bénéficiaires du soutien et sur la façon dont les fonds sont utilisés pour atteindre les objectifs du programme. Afin de contribuer à la reddition de comptes, les titulaires de bourse doivent rendre compte annuellement de leurs progrès et faire connaître publiquement la bourse reçue afin de promouvoir la valeur et l’impact du programme dans l’écosystème de recherche canadien et international.

Les renseignements fournis dans ce formulaire seront regroupés pour générer des données sur le rendement du programme. Il incombe aux titulaires de maintenir leur admissibilité et de dépenser les fonds conformément aux lignes directrices du programme. Pour que le programme puisse recueillir des données pour ses activités d’évaluation et de gestion du rendement, les établissements doivent soumettre des rapports sur la mise en place et la gestion des chaires de recherche du Canada dans leurs établissements, tel qu’il est stipulé par le programme.

Si vous avez des questions sur les renseignements requis, veuillez communiquer avec le programme à information@chairs-chaire.gc.ca. Si vous avez besoin de soutien technique, veuillez communiquer avec notre bureau de soutien au 613-995-4273 ou à soutienweb@chairs-chaire.gc.ca.

[Saut de section]



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Avis de confidentialité

Le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE), qui relève du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), s'occupe de l'administration quotidienne des programmes interorganismes suivants : Programme des chaires de recherche du Canada; Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada; Programme des chaires de recherche Canada 150; Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada; Fonds de soutien à la recherche; Fonds Nouvelles frontières en recherche; et Fonds de recherche biomédicale du Canada.

Le SPIIE s'engage résolument à protéger tout renseignement personnel recueilli et utilisé dans le déroulement et la gestion de ses activités.

Selon le programme de financement du projet, les renseignements personnels sont recueillis conformément à l'alinéa 4(2)a) de la [Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie](#), à l'alinéa 4(2)a) de la [Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines](#) et aux articles 4, 5 et 26 de la [Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada](#).

Vos renseignements seront recueillis, utilisés, divulgués et conservés conformément à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#). Ils serviront au fonctionnement des programmes (notamment au recrutement, dans les processus d'évaluation du mérite, le cas échéant); à la planification; à la mesure et à la surveillance du rendement; à l'évaluation; et aux audits. Ils peuvent également servir, sous forme agrégée, aux rapports destinés au gouvernement ou au public. Les statistiques tirées des déclarations volontaires seront toujours présentées sous forme agrégée afin de protéger l'identité de tous et toutes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le fichier CRSH PCI 016, détaillé dans l'[Info Source du CRSH](#).

Pour toute question ou tout problème lié au rapport d'étape annuel, veuillez vous adresser au SPIIE à information@chairs-chaire.gc.ca.

Pour plus d'information sur vos droits protégés par la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, ou sur nos pratiques relatives à la protection de la vie privée, ou encore pour **accéder** à vos renseignements personnels ou pour les **corriger**, veuillez vous adresser au [coordonnateur de l'AIRP du CRSH \(et du SPIIE\)](#).



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Si vous croyez que vos renseignements personnels n'ont pas été utilisés avec soin ou si vous vous inquiétez des pratiques relatives à la protection de la vie privée du CRSH, vous êtes en droit de déposer une **plainte** au [Commissariat à la protection de la vie privée](#).

Remarques :

- En soumettant vos renseignements, vous confirmez que vous avez lu et compris l'avis de confidentialité ci-dessus, et vous fournissez vos renseignements personnels conformément à cet avis.
- Les renseignements personnels d'une tierce partie ne devraient pas être divulgués dans ce rapport sans son consentement.

[Saut de section]

Renseignements généraux

| | |
|--|---------------------------|
| Nom de la personne titulaire de la chaire : | [remplissage automatique] |
| Titre de la bourse de la Chaire de recherche du Canada : | [remplissage automatique] |
| Niveau : | [remplissage automatique] |
| Organisme subventionnaire de la recherche : | [remplissage automatique] |
| Établissement : | [remplissage automatique] |
| Période de référence : | [remplissage automatique] |



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Résultats de recherche

Les titulaires de chaire, chefs de file dans leur domaine, visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé, des sciences humaines et des sciences sociales. Ces personnes aident les Canadiennes et Canadiens à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. Elles contribuent, par ailleurs, à la formation de la prochaine génération de personnel hautement qualifié (PHQ) en supervisant des étudiantes et étudiants, en enseignant et en coordonnant les travaux d'autres chercheuses et chercheurs.

Veillez noter que les organismes subventionnaires de la recherche sont signataires de la [Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche \(DORA\)](#), et qu'ils reconnaissent que la qualité et l'impact de la recherche ne peuvent pas être mesurés uniquement par les publications dans des revues scientifiques et que la nature des résultats de recherche de valeur varie selon les disciplines.

Dans un langage simple (non spécialisé), faites le point sur votre programme de recherche. Décrivez vos résultats de recherche les plus marquants au cours de la période de référence et expliquez de façon concise leur importance dans le domaine. Dans quelle mesure votre programme de recherche a-t-il atteint les résultats attendus?

À noter : Vos réponses pourraient être utilisées à des fins promotionnelles pour informer les membres du gouvernement, des médias et du public qui veulent en savoir plus sur les recherches financées au titre du Programme des chaires de recherche du Canada. Notre équipe de communications pourrait vous contacter pour obtenir de plus amples renseignements et mettre certaines de vos réussites de l'avant.

(Nombre maximale de caractères : 2 000)

[Saut de section]



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Formation du personnel hautement qualifié

L'un des principaux objectifs du Programme est la formation de la prochaine génération de personnel hautement qualifié (PHQ) diversifié, composé d'étudiantes et étudiants de premier cycle, de maîtrise ou de doctorat, de stagiaires postdoctoraux, de techniciennes et techniciens, d'assistantes et assistants de recherche et d'autres catégories de PHQ, par la supervision des étudiantes et étudiants, l'enseignement et la coordination des travaux d'autres chercheuses et chercheurs.

Indiquez le nombre de PHQ sous votre supervision et/ou co-supervision officielle qui faisaient partie de votre équipe de recherche pendant la période de référence, selon son niveau. Veuillez aussi fournir le nombre de PHQ par type à qui vous avez fourni du mentorat informel, le cas échéant, ce qui comprend le personnel hautement qualifié que vous ne supervisez ou ne co-supervisez pas officiellement, mais à qui vous avez fourni des conseils et un soutien liés à la recherche et au milieu universitaire. Tous les champs sont obligatoires. Indiquez « 0 » s'il y a lieu.

| | Premier cycle | Collège | Maîtrise | Doctorat | Postdoctorat | Techniciennes et techniciens, et assistantes et assistants de recherche | Autre PHQ |
|---|---------------|---------|----------|----------|--------------|---|-----------|
| Nombre de PHQ supervisé ou co-supervisé de manière formelle | Nombre | Nombre | Nombre | Nombre | Nombre | Nombre | Nombre |
| Nombre de PHQ supervisé de manière informelle | Nombre | Nombre | Nombre | Nombre | Nombre | Nombre | Nombre |

[S'affiche si un chiffre supérieur à 0 est inscrit dans la case « Autre PHQ »] **Décrivez « Autre PHQ ».**



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

(Nombre maximale de caractères : 1 000)

Dans quelle mesure votre nomination à la chaire a-t-elle amélioré la qualité de la formation formelle que vous pourriez autrement offrir à votre PHQ?

[Une seule réponse]

- Pas du tout
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure
- Dans une large mesure
- Je ne sais pas
- Sans objet

(Facultatif) **Veillez expliquer votre réponse.**

(Nombre maximale de caractères : 2 000)

[Saut de sous-section]

[Pour les personnes nouvellement titulaires d'une chaire de niveau 2 seulement]

Allocation

Le Programme offre une allocation de recherche de 20 000 \$ aux personnes nouvellement titulaires d'une chaire de niveau 2 durant leur premier mandat. Dans quelle mesure cette allocation a-t-elle eu un impact positif sur votre programme de recherche?

- Pas du tout
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure
- Dans une large mesure
- Je ne sais pas
- Je n'ai pas reçu cette allocation

(Facultatif) **Veillez fournir des précisions.**

(Nombre maximale de caractères : 1 000)



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

[Saut de section]

Mobilisation des connaissances 1

Au cours de leurs programmes de recherche, les titulaires de chaire de recherche du Canada doivent promouvoir et favoriser la mobilisation, la traduction et la commercialisation de leurs travaux pour soutenir la croissance économique et l'innovation sociale. Ces contributions bonifient directement le savoir des utilisatrices et utilisateurs, mais aident aussi le Canada à être à la fine pointe des percées qui devraient générer des avantages sociaux et économiques pour les Canadiennes et Canadiens.

Veillez indiquer comment vous avez diffusé ou communiqué les résultats de votre recherche pendant la période de référence. Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Réalisations dans l'industrie
- Articles dans des revues professionnelles ou commerciales
- Représentations artistiques
- Livres rédigés ou édités
- Chapitres de livres et volumes édités
- Critiques de livres
- Actes et publications de conférences et de symposiums, résumés et présentations
- Droits d'auteur
- Œuvres créatives ou artistiques
- Expositions
- Publications gouvernementales
- Revendication de propriété intellectuelle
- Entrevues
- Produits médiatiques (journaux, magazines, radio, balados et autres)
- Mémoires
- Monographies
- Articles d'opinion
- Publication et archivage en libre accès
- Autres formes d'expression écrite savante
- Articles présentés à des réunions scientifiques



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

- Participation au discours et aux débats publics
- Brevets et licences
- Articles de journaux évalués par les pairs
- Politiques
- Produits et services
- Rapports et mémoires
- Médias sociaux (X/Twitter, TikTok, Instagram et autres)
- Transfert de technologie
- Marques commerciales
- Plans d'utilité
- Sans objet
- Autre

[La question et la boîte suivantes s'affichent si la réponse « Autre » est sélectionnée] **Décrivez votre réponse « Autre ».**

(Maximum 1 000 caractères)

L'un des objectifs du Programme, en tant que programme financé par des fonds publics, est de promouvoir la disponibilité des publications et des données de recherche auprès du plus grand nombre de personnes possible, et ce, le plus tôt possible. Veuillez confirmer que vous respectez les exigences suivantes énoncées dans la [Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications](#).

Veuillez indiquer si vous avez assumé les responsabilités suivantes au cours de la période de référence :

S'assurer que tous les documents de recherche générés par votre recherche financée par le Programme sont librement accessibles sur le site Web de l'éditeur ou dans un dépôt en ligne dans les 12 mois suivant la publication :

- Oui
- Non
- Sans objet

Déposer les données (selon le cas, voir la politique) dans la base de données publique appropriée dès la publication des résultats de recherche :



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

- Oui
- Non
- Sans objet

Conserver les ensembles de données originaux pendant au moins cinq ans après la fin de la bourse (ou plus longtemps si d'autres politiques s'appliquent) :

- Oui
- Non
- Sans objet

Reconnaître le soutien du Programme en citant le numéro de référence du financement dans les publications de revues :

- Oui
- Non
- Sans objet

Mobilisation des connaissances 2

Veillez indiquer si vous ou des membres de votre équipe de recherche avez fourni des conseils ou une expertise à un ou plusieurs des groupes suivants.

| Groupe ou organisme | Nombre de fois |
|--|-------------------|
| Établissements scolaires | Réponse numérique |
| Médias canadiens (médias imprimés, télévision, radio, balados et autres) | Réponse numérique |
| Groupes d'intérêt communautaires | Réponse numérique |
| Fonctionnaires fédéraux, territoriaux, provinciaux et municipaux | Réponse numérique |
| Communautés et organismes autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis) n'appartenant pas à d'autres catégories | Réponse numérique |
| Organismes gouvernementaux internationaux, sans but lucratif et/ou privés | Réponse numérique |
| Médias internationaux (médias imprimés, télévision, radio, balados et autres) | Réponse numérique |
| Autres organismes | Réponse numérique |



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

| | |
|---|--------------------------|
| Autres chercheurs | Réponse numérique |
| Organismes philanthropiques ou sans but lucratif | Réponse numérique |
| Associations de praticiennes et praticiens, de professionnelles et professionnels ou de l'industrie | Réponse numérique |
| Secteur privé et industrie | Réponse numérique |
| Médias sociaux (X/Twitter, TikTok, Instagram et autres) | Réponse numérique |
| Sans objet (expliquez ci-dessous) | <input type="checkbox"/> |

[La question et la boîte suivantes s'affichent si la réponse « Sans objet » est sélectionnée]

Expliquez votre réponse « Sans objet ».

(Nombre maximale de caractères : 1 000)

Une **utilisatrice ou un utilisateur de la recherche** est une personne ou un organisme qui a accès aux connaissances ou aux innovations issues de la recherche des titulaires de chaire, ou qui en bénéficie. Elle ou il ne participe pas activement aux activités de recherche de l'équipe du programme.

Quelles utilisatrices ou quels utilisateurs de la recherche bénéficieront des résultats de votre programme de recherche? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Établissements scolaires
- Groupes d'intérêt communautaires
- Gouvernement (fédéral, territorial, provincial ou municipal)
- Grand public (population du Canada)
- Communautés et organismes autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis) n'appartenant pas à d'autres catégories
- Personnes ou organismes internationaux
- Communautés ou organismes de langue officielle minoritaire
- Organismes philanthropiques ou sans but lucratif
- Étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire
- Associations de praticiennes et praticiens, de professionnelles et professionnels ou de l'industrie
- Secteur privé et industrie
- Chercheuses et chercheurs
- Sociétés savantes

RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

- Autre (décrivez ci-dessous)
- Sans objet (expliquez ci-dessous)

[La question et la boîte suivantes s'affichent si la réponse « Autre » est sélectionnée]

Décrivez votre réponse « Autre ».

(Nombre maximale de caractères : 1 000)

[La question et la boîte suivantes s'affichent si la réponse « Sans objet » est sélectionnée]

Expliquez votre réponse « Sans objet ».

(Nombre maximale de caractères : 1 000)

[Saut de section]

Collaborations

Dans le cadre de leurs recherches, les titulaires de chaire collaborent souvent avec d'autres chercheuses ou chercheurs, organismes ou partenaires. Il a été observé que l'obtention d'une chaire de recherche du Canada contribuait à consolider les collaborations préexistantes et facilitait l'établissement de nouvelles collaborations.

Un **collaborateur** est une personne (du milieu universitaire ou d'un autre secteur) qui joue un rôle actif dans la recherche et les activités de recherche connexes. Les collaborateurs ne reçoivent pas des fonds de la bourse de la chaire.

Sélectionnez les types de personnes ou d'organismes avec lesquels vous avez collaboré pendant la période de référence, et indiquez si certains des organismes sont des organismes autochtones canadiens. Indiquez aussi dans quelle mesure vos travaux étaient de nature collaborative.

Groupes d'intérêt communautaires



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Avez-vous collaboré avec ce type de personne ou organisme?

- Oui
- Non

Une de ces personnes collaboratrices était-elle affiliée à un organisme autochtone canadien?

- Oui
- Non

Mesure dans laquelle les travaux impliquaient une collaboration avec ce type de personnes ou d'organismes.

- Pas du tout
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure
- Dans une large mesure
- Je ne sais pas
- Sans objet

Gouvernement (fédéral, territorial, provincial, ou municipal)

Avez-vous collaboré avec ce type de personne ou organisme?

- Oui
- Non

Une de ces personnes collaboratrices était-elle affiliée à un organisme autochtone canadien?

- Oui
- Non

Mesure dans laquelle les travaux impliquaient une collaboration avec ce type de personnes ou d'organismes.

- Pas du tout
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure

RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

- Dans une large mesure
- Je ne sais pas
- Sans objet

Personnes de votre propre établissement

Avez-vous collaboré avec ce type de personne ou organisme?

- Oui
- Non

Mesure dans laquelle les travaux impliquaient une collaboration avec ce type de personnes ou d'organismes.

- Pas du tout
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure
- Dans une large mesure
- Je ne sais pas
- Sans objet

Personnes d'autres établissements scolaires au Canada

Avez-vous collaboré avec ce type de personne ou organisme?

- Oui
- Non

Mesure dans laquelle les travaux impliquaient une collaboration avec ce type de personnes ou d'organismes.

- Pas du tout
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure
- Dans une large mesure
- Je ne sais pas
- Sans objet



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Personnes d'autres établissements de l'extérieur du Canada

Avez-vous collaboré avec ce type de personne ou organisme?

- Oui
- Non

Mesure dans laquelle les travaux impliquaient une collaboration avec ce type de personnes ou d'organismes.

- Pas du tout
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure
- Dans une large mesure
- Je ne sais pas
- Sans objet

Autres organismes de recherche canadiens (décrivez ci-dessous)

Avez-vous collaboré avec ce type de personne ou organisme?

- Oui
- Non

[La question et la boîte suivantes s'affichent si la réponse « Oui » est sélectionnée] **Décrivez votre réponse « Autres organismes de recherche canadiens ».**

(Nombre maximale de caractères : 1 000)

Une de ces personnes collaboratrices était-elle affiliée à un organisme autochtone canadien?

- Oui
- Non

Mesure dans laquelle les travaux impliquaient une collaboration avec ce type de personnes ou d'organismes.



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

- Pas du tout
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure
- Dans une large mesure
- Je ne sais pas
- Sans objet

Autres personnes ou organismes internationaux

Avez-vous collaboré avec ce type de personne ou organisme?

- Oui
- Non

Mesure dans laquelle les travaux impliquaient une collaboration avec ce type de personnes ou d'organismes.

- Pas du tout
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure
- Dans une large mesure
- Je ne sais pas
- Sans objet

Organismes philanthropiques ou sans but lucratif

Avez-vous collaboré avec ce type de personne ou organisme?

- Oui
- Non

Une de ces personnes collaboratrices était-elle affiliée à un organisme autochtone canadien?

- Oui
- Non

Mesure dans laquelle les travaux impliquaient une collaboration avec ce type de personnes ou d'organismes.



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

- Pas du tout
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure
- Dans une large mesure
- Je ne sais pas
- Sans objet

Secteur privé et industrie

Avez-vous collaboré avec ce type de personne ou organisme?

- Oui
- Non

Une de ces personnes collaboratrices était-elle affiliée à un organisme autochtone canadien?

- Oui
- Non

Mesure dans laquelle les travaux impliquaient une collaboration avec ce type de personnes ou d'organismes.

- Pas du tout
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure
- Dans une large mesure
- Je ne sais pas
- Sans objet

Autre (précisez ci-dessous)

Avez-vous collaboré avec ce type de personne ou organisme?

- Oui
- Non

[La question et la boîte suivantes s'affichent si la réponse « Oui » est sélectionnée] **Décrivez votre réponse « Autre ».**



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

(Nombre maximale de caractères : 1 000)

Une de ces personnes collaboratrices était-elle affiliée à un organisme autochtone canadien?

- Oui
- Non

Mesure dans laquelle les travaux impliquaient une collaboration avec ce type de personnes ou d'organismes.

- Pas du tout
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure
- Dans une large mesure
- Je ne sais pas
- Sans objet

Aucune collaboration

(Facultatif) **Si vous n'avez participé à aucune collaboration, veuillez fournir des explications.**

(Nombre maximale de caractères : 1 000)

[Saut de section]

Financement de la recherche

[Question rapide de section] **Avez-vous reçu des fonds d'autres sources que ceux fournis par la bourse de la chaire?**

- Oui
- Non [passer à la question 6 si cette réponse est sélectionnée]

Veuillez indiquer la source et la valeur du financement et des contributions en nature reçus pendant la période de référence autres que le financement de la recherche provenant de la



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

bourse de la chaire. Veuillez exclure le financement de la FCI associé à la chaire. Si vous recevez du financement pluriannuel, veuillez indiquer uniquement le total des fonds reçus durant la période de référence. Pour les fonds internationaux, indiquez le montant en dollars canadiens (CAD). Les contributions en nature comprennent les ressources non monétaires admissibles que les partenaires et les organismes parrains versent au projet. Elles doivent être déclarées en fonction de leur juste valeur marchande.

| Sources de financement | Valeur totale du financement de la recherche (CAD) (Indiquez « 0 » si aucun financement n'a été reçu de la source) | |
|---|---|-----------|
| | Argent | En nature |
| Fondation canadienne pour l'innovation (financement de la FCI non associé à la nomination à la chaire) | Nombre | Nombre |
| Organismes fédéraux de financement de la recherche (IRSC, CRSNG et CRSH) | Nombre | Nombre |
| Autres sources du gouvernement fédéral (à l'exception de la FCI, des IRSC, du CRSNG et du CRSH) | Nombre | Nombre |
| Gouvernement (fédéral, territorial, provincial ou municipal) | Nombre | Nombre |
| Organismes internationaux | Nombre | Nombre |
| Organismes philanthropiques ou sans but lucratif | Nombre | Nombre |
| Secteur privé et industrie | Nombre | Nombre |
| Autre (précisez ci-dessous) | Nombre | Nombre |

[La question et la boîte suivantes s'affichent si un chiffre supérieur à 0 est inscrit dans la case « Autre »] **Décrivez votre réponse « Autre ».**

(Nombre maximale de caractères : 1 000)



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Prix et distinctions

Veillez indiquer jusqu'à cinq prix ou distinctions – hormis les subventions, les bourses d'études et les allocations – reçus par vous-même ou par les membres de votre équipe (distinction, honneur, prix, récompense et autres) pendant la période de référence. Autrement, indiquez « S.O. ».

| Nom du prix ou de la distinction | Nom de la personne (titulaire de la chaire ou PHQ) | Pays ayant décerné le prix ou la distinction |
|----------------------------------|--|--|
| Forme libre | Forme libre | Forme libre |
| Forme libre | Forme libre | Forme libre |
| Forme libre | Forme libre | Forme libre |
| Forme libre | Forme libre | Forme libre |
| Forme libre | Forme libre | Forme libre |

Temps protégé pour la recherche et soutien institutionnel

Le temps protégé pour la recherche est une composante d'une chaire de recherche, car il offre à la personne suffisamment de temps pour se concentrer sur son programme de recherche. Il peut s'agir, par exemple, d'exemptions de cours, d'attentes réduites en matière de services ou de tâches administratives, ou encore d'un soutien administratif accru.

Indiquez le pourcentage de temps protégé pour la recherche (entre 0 % et 100 %) vous ayant été officiellement accordé pour la période de référence :

[Nombre entier de 0 à 100]

[La question suivante s'affiche si un chiffre supérieur à 0 est inscrit dans la réponse à la précédente]

Veillez indiquer par quel processus le temps protégé vous a été accordé.

- Je l'ai négocié avec mon établissement, ma faculté ou mon département.
- Il existe une politique à l'échelle de l'établissement qui s'applique à tous les titulaires de chaire.



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

- Ma faculté ou mon département a indiqué quel temps protégé serait accordé, sans négociation.
- Autre (sélectionnez cette réponse si « Sans objet », « Je ne sais pas » ou toute autre réponse s'applique)

[La question et la boîte suivantes s'affichent si la réponse « Autre » est sélectionnée] Si vous avez indiqué « Autre », décrivez votre réponse.

(Nombre maximale de caractères : 1 000)

Examinez le soutien indiqué par l'établissement dans le dossier de mise en candidature et ce qui a été fourni pendant la période de référence.

Le montant du soutien salarial reçu de l'établissement est-il comparable au montant indiqué dans le dossier de nomination?

- Largement inférieur au montant indiqué
- Légèrement inférieur au montant indiqué
- Semblable au montant indiqué
- Légèrement supérieur au montant indiqué
- Largement supérieur au montant indiqué
- Autre (sélectionnez cette réponse si « Je ne sais pas » ou toute autre réponse s'applique).

Équité, diversité et inclusion

La recherche démontre que la création d'un environnement de travail équitable, diversifié et inclusif conduit à une excellence, une innovation et un impact accrus. Une diversité d'expériences, de perspectives et de voix est fondamentale pour atteindre l'excellence dans la recherche.

La [conception de la recherche](#) désigne la cadre des méthodes, de l'analyse et de l'interprétation, et/ou la diffusion des résultats de recherche utilisés pour réaliser la nouvelle recherche.



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

La [pratique de recherche](#) désigne la gestion de votre équipe : assurer la diversité dans la composition de votre équipe, favoriser un environnement sûr et inclusif pour tous les membres, et promouvoir l'accès à des opportunités de mentorat, de formation et de développement.

Faites état de l'intégration actuelle des perspectives d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) dans votre [conception de la recherche](#) et dans la [pratique de la recherche](#).

Est-ce que l'[EDI](#) est pris en compte dans la [conception](#) de votre recherche? Votre recherche est-elle conçue de manière à intégrer les considérations liées à l'EDI pertinentes à chaque étape du processus de recherche? Est-ce que la diversité et les facteurs d'identité sont pris en compte pour veiller à ce que les résultats soient significatifs et pertinents pour la diversité de la population canadienne?

- Oui
- Non
- Sans objet

[La question et la boîte suivantes s'affichent si les réponses « Non » ou « Sans objet » sont sélectionnées] Si vous avez indiqué « Non » ou « Sans objet », précisez votre réponse.

(Nombre maximale de caractères : 1 000)

Est-ce que l'[EDI](#) est pris en compte dans la [pratique](#) de votre recherche? Par exemple, tenez-vous compte l'EDI au moment de recruter les membres de votre équipe, dans le cadre de la gestion des membres de votre équipe, au moment de distribuer les ressources et les opportunités au sein de votre équipe?

- Oui
- Non
- Sans objet

[La question et la boîte suivantes s'affichent si la réponse « Sans objet » est sélectionnée] Si vous avez indiqué « Sans objet », précisez votre réponse.

(Nombre maximale de caractères : 1 000)



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Considérez-vous avoir une bonne compréhension des obstacles systémiques auxquels font face les personnes appartenant à des groupes sous-représentés, en quête d'équité et en quête de droits dans l'écosystème de la recherche? Les groupes en quête d'équité et de droits sont définis comme les femmes et les membres des groupes en quête d'équité en matière de genre, les personnes racialisées, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les membres de la communauté 2SLGBTQIA+.

Oui

Non

(Facultatif) Ajoutez tout renseignement pertinent

(Nombre maximale de caractères : 1 000)

Considérez-vous que vous avez les connaissances et les ressources nécessaires pour intégrer les meilleures pratiques d'EDI dans la conception et la pratique de votre recherche?

Oui

Non

(Facultatif) Ajoutez tout renseignement pertinent

(Nombre maximale de caractères : 1 000)

De quelles connaissances ou ressources supplémentaires auriez-vous besoin pour vous aider à intégrer les meilleures pratiques de l'EDI dans la conception et la pratique de votre recherche?

(Nombre maximale de caractères : 1 000)